



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

COMPÉTENCE « DÉPLACEMENTS » VERSAILLES GRAND PARC

Focus sur les circulations douces





LA POLITIQUE CYCLABLE DE L'AGGLO

Versailles Grand Parc :

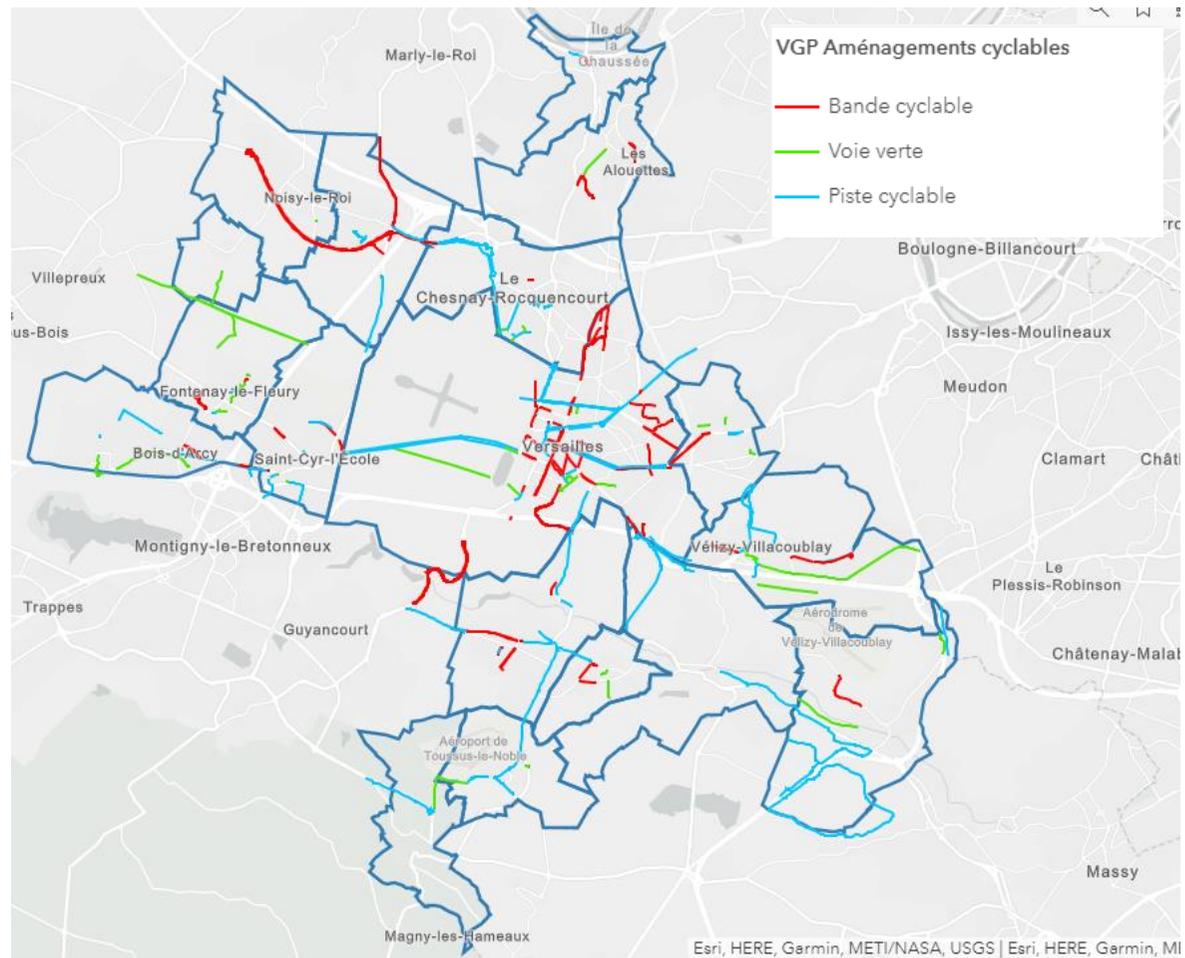
- Développe des aménagements cyclables facilitant les liaisons entre communes
- Contribue au développement de services vélos :
 - Bornes de réparation
 - Stationnement sécurisé
 - Marquage vélo



LA POLITIQUE CYCLABLE DE L'AGGLO

Bilan du précédent mandat :

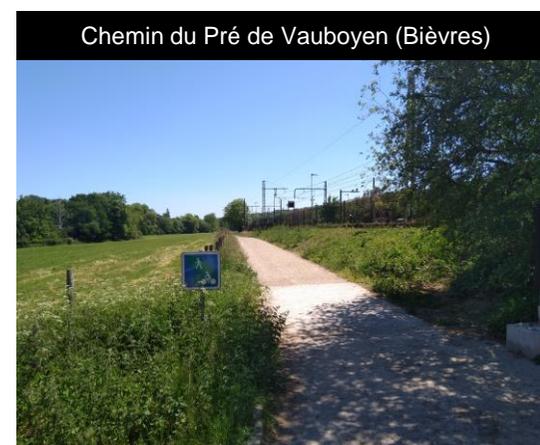
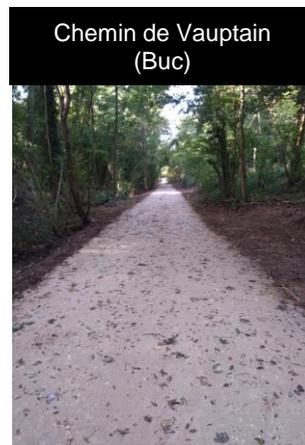
- Une mandature orientée sur la pratique du vélo « loisirs »
- 10,7 millions d'euros d'investissement
- Réalisation de 18,8 km d'aménagements cyclables, principalement hors agglomération





LA POLITIQUE CYCLABLE DE L'AGGLO

Photos des principales réalisations :



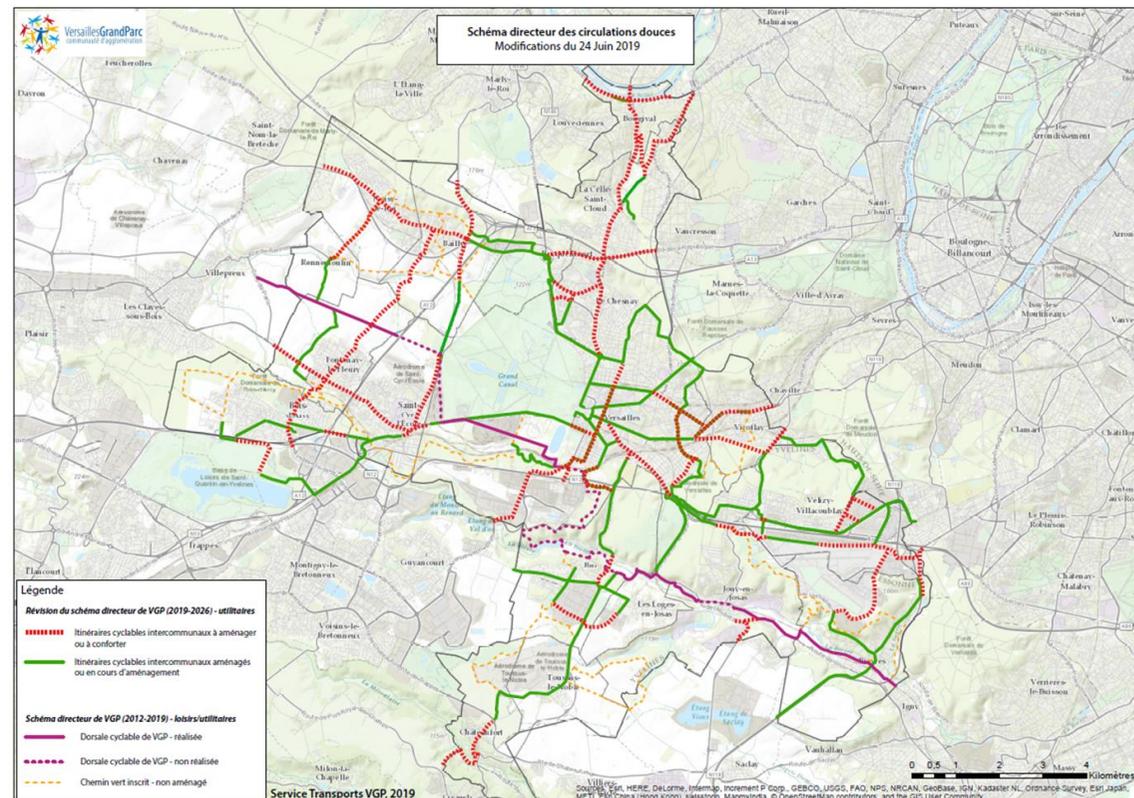


LA POLITIQUE CYCLABLE DE L'AGGLO



Orientations du nouveau mandat > :

- Une mandature orientée sur la pratique du vélo du quotidien
- 72 kilomètres de nouveaux itinéraires inscrits
- 34 kilomètres d'itinéraires fléchés comme « prioritaires »





LA POLITIQUE CYCLABLE DE L'AGGLO

Secteurs identifiés comme prioritaires :





LA POLITIQUE CYCLABLE DE L'AGGLO

Orientations du nouveau mandat > « développer le volet services » :

- Développer les bornes de réparation sur les 18 communes
- Accompagner IDFM dans le déploiement du stationnement en gare
- Communiquer auprès des usagers et non usagers (carte cyclable)

